

# NO LIMIT SOCIETY

vous propose sa

## 18 ème RANDONNEE TRIAL



**“ DE LA CAPITALE DES ALPES  
AUX PORTES DE LA PROVENCE  
LES 03+04+05 OCTOBRE 2014 ”**

Pour sa neuvième année,  
l'association **NO LIMIT SOCIETY**  
vous propose une randonnée Trial  
reliant Grenoble à Sisteron à  
travers des paysages grandioses  
dans une nature sauvage .



Au menu, de nombreux  
chemins aux reliefs variés  
alternant des portions  
techniques et des parties plus  
roulantes ... dans cette région  
qui se prête parfaitement à  
cette activité .

... Le soir au gîte, partagez des  
moments conviviaux autour d'un  
repas authentique en se  
repassant le film de votre  
journée.



Faites le plein de souvenirs et de sensations trois  
jours inoubliables un évènement à ne pas rater  
Votre moto vous remerciera !!!  
Trois jours de pur trial garanti !

# La formule comprend :

L'accompagnement assuré par les organisateurs

Les 3 repas et boissons de midi  
( buffet froid : plateaux traiteur )

Les 2 nuitées en gîte en demi pension  
avec petit déjeuner

Le trajet retour Sisteron à Grenoble  
( en minibus )

L'adhésion à l'association



# La formule ne comprend pas :

Votre carburant et vos consommations personnelles ainsi que toutes les prestations non incluses dans le précédent paragraphe.

Tarif : 275 €

Nombre de participants limité à 9

**Contact : Jean-Pierre MANZINI**

**Mobile : 06 32 17 77 37**



# BULLETIN D INSCRIPTION POUR LA RANDONNEE DU 03+04+05 OCTOBRE 2014

NOM : PRENOM: DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL : @

TELEPHONE PORTABLE :

N° DE PERMIS : N° DE CONTRAT D' ASSURANCE ET COMPAGNIE :

MOTO MARQUE: CYLINDREE: IMMAT : ANNEE MODELE :

Cette randonnée n'est pas une compétition, aucune notion de temps ou de résultat n'est imposée.

L'ambiance doit être amicale et chaleureuse , tous les participants doivent respecter cet état d'esprit .

Votre véhicule doit respecter le code de la route et être en parfait état de marche (dispositif d'échappement conforme ,...)

**BONNE MAITRISE DE LA MOTO NECESSAIRE**

Chaque participant s'engage à :

- Etre possesseur du permis de conduire et de l'assurance relatifs au véhicule
  - Effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis-à-vis de sa capacité physique
  - Respecter le code de la route , être porteurs d'équipements de sécurité
  - Respecter le tracé de la randonnée , les espaces naturels , les propriétés privées , les cultures, les chemins , les parcs à bestiaux et laisser la priorité aux randonneurs et cavaliers
  - Respecter les consignes des organisateurs
  - Ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs et des propriétaires aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation
- La participation à cette randonnée implique l'acceptation sans réserve du présent règlement , les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite .  
Toute annulation moins de 30 jours avant le départ, inclus la perte de la moitié de la participation au coût de la randonnée.

Fait à :

Signature précédé de la mention

Le :

"lu et approuvé sans réserve"

Joindre un chèque de 275€ à l'ordre de : No Limit Society  
( association loi 1901 ) et l' adresser à Michel Odion  
1779 route du général De Gaulle – 38560 JARRIE